

Inauguration de la stèle en hommage aux Anciens Combattants de la Force Publique du Congo ainsi qu'aux volontaires et résistants africains des deux Guerres mondiales ; interpellation introduite par M. Yves Bassambi, Conseiller communal.

Antoine de Saint-Exupéry a dit un jour: « **Le disparu, si l'on vénère sa mémoire, est plus précieux et plus puissant qu'un vivant.** »

En effet, le 8 septembre dernier, a eu lieu au Cimetière communal de Saint-Josse l'inauguration de la stèle dédiée aux Anciens combattants de la Force publique du Congo. Ce fût une Journée historique sur tous les points car, au delà du temps, c'est leur souvenir qui s'est de nouveau gravé dans nos cœurs à l'instar cet extrait du recueil de poèmes "Hosties noires" de Léopold Sédar Senghor, écrite en 1948

*Non vous n'êtes pas morts gratuits ô Morts!
Votre sang n'est pas de l'eau tiède.
Il arrose épais notre espoir, qui fleurira au crépuscule.
Non vous n'êtes pas morts gratuits!
Il fait notre soif notre faim d'honneur, ces grandes reines absolues
Non vous n'êtes pas morts gratuits. Vous êtes les témoins de l'Afrique immortelle
Vous êtes les témoins du monde de demain qui s'ouvrira aujourd'hui
Dormez ô Morts! Et que ma voix vous berce, ma voix de courroux qui berce que l'espoir*

Dès lors, je souhaiterais vous poser les questions suivantes :

- Pourriez-vous nous donner un aperçu détaillé de cette journée?
- Quelles sont les initiatives prises par le Collège pour favoriser le suivi de cette initiative?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.

Bassambi Ilumbe Jean-Yves
Conseiller communal